

Certificat de Conformité du contrôle de production en usine

Nr. 0780-CPR-111073

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au/x produit/s de construction

Escalier autoporteur, système Treppenmeister

Escalier préfabriqué avec des marches en bois massif ou matériau en bois et goujons pour utilisation en tant qu'escalier intérieur dans les bâtiments

commercialisé par

Treppenmeister GmbH
Emminger Straße 38
71131 Jettingen
ALLEMAGNE

et fabriques dans l'usine

Treppenmeister usine 1 à usine 85

Ce certificat atteste que toutes les réglementations relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances sont décrites dans le document d'évaluation technique européen

ETA – 10/0307 de 16.05.2023

Escalier autoporteur, système Treppenmeister
et
EAD 340006-00-0506

sous système 2+ sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Ce certificat remplace le certificat portant le même numéro à partir du 21.02.2023, émis pour la première fois le 20.12.2011. Il reste valable tant que les procédures d'essai et / ou les exigences du contrôle de production en usine (FPC) pour l'évaluation des performances des caractéristiques essentielles déclarées mentionnées dans la norme harmonisée ne changent pas et que les produits de construction et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de manière significative, mais au plus tard le 21.02.2028, s'il n'est pas suspendu ou retiré par l'organisme de certification WPK.

Nürnberg, le 30.05.2023


Dipl.-Ing. (FH) Günther Jost
Directeur de service de certification

